

Questions fréquemment posées sur la promotion HiKOKI

HiKOKI Tracker Pro gratuit 383312*

Durée: 18 mai 2026 – 31 août 2026

* pour les machines promotionnelles HiKOKI sélectionnées répertoriées ci-dessous (« machines promotionnelles »)

UTILISATEURS FINAUX

Que dois-je faire pour participer à la promotion ?

Achetez l'une des machines promotionnelles participant à la promotion (« machine promotionnelle ») auprès d'un revendeur de votre choix et enregistrez cette machine pendant la période promotionnelle sur le portail de service HiKOKI en saisissant le code promotionnel « Tracker2026 » et le numéro de série de la machine et en téléchargeant le reçu d'achat. Lien vers l'inscription sur le portail de services :

<https://my.hikoki-powertools.eu/>

Quelles machines puis-je utiliser pour participer à la promotion ?

Les machines promotionnelles HiKOKI suivantes sont incluses dans cette promotion :

Produit	Article
DH3635DCW2Z	PERFORATEUR-BURINEUR sans fil SDS-PLUS
DH3635DCWAZ	PERFORATEUR-BURINEUR sans fil SDS-PLUS
DH35PMCWSZ	PERFORATEUR-BURINEUR SDS-PLUS

Quand vais-je recevoir le HiKOKI Tracker Pro gratuit ?

Dans le cadre de cette promotion, les utilisateurs finaux recevront gratuitement un HiKOKI Tracker Pro 383312, d'une valeur de 29,95 € (hors TVA), qui leur sera expédié gratuitement pour chaque machine promotionnelle enregistrée.

Le HiKOKI Tracker Pro 383312 gratuit sera expédié gratuitement dans les 20 jours suivant l'inscription réussie à l'adresse en Belgique que le participant a fournie lors de l'inscription. Le Tracker gratuit est disponible jusqu'à épuisement des stocks.

Qui est éligible pour participer ?

Sont éligibles toutes les personnes âgées d'au moins 18 ans au moment de la participation et qui ont leur adresse professionnelle ou résidentielle permanente en Belgique, ainsi qu'une adresse postale valide là-bas.

Les grossistes, détaillants et distributeurs sont exclus de la participation. Les employés de l'organisateur et des sociétés affiliées impliqués dans la mise en œuvre de la promotion, ainsi que les membres de leur famille, ne sont pas non plus éligibles pour participer.

Comment dois-je interpréter la période promotionnelle ?

La période promotionnelle s'étend du 18 mai 2026 au 31 août 2026. Pour participer à la promotion, l'achat et l'enregistrement de la machine promotionnelle doivent avoir lieu pendant

cette période. L'inscription à la promotion n'est plus possible après le 28 septembre 2026. Veuillez noter que l'inscription doit avoir lieu au plus tard 4 semaines après l'achat. La date portée sur le récépissé et l'heure de l'inscription sont déterminantes.

Puis-je enregistrer plusieurs produits achetés pour lesquels je reçois un Tracker Pro ?

Oui, vous pouvez enregistrer plusieurs machines promotionnelles que vous avez achetées et vous recevrez un tracker HiKOKI gratuit pour chaque machine.

Que se passe-t-il une fois que j'ai enregistré ma machine ?

Immédiatement après avoir enregistré votre machine promotionnelle, vous recevrez un e-mail de confirmation. HiKOKI vérifie si les conditions promotionnelles sont remplies et, après un contrôle réussi, envoie généralement le tracker HiKOKI dans quelques jours.

Qui puis-je contacter si j'ai des questions ?

Si vous avez des questions sur la promotion, veuillez nous contacter au BE-info@koki-group.com